

Communiqué de presse

Paris, le 25 juin 2021

CYBER-ASSURANCE : LA CNCEF ASSURANCE AUDITIONNÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Stéphane FANTUZ, Président de la CNCEF Assurance sera auditionné le vendredi 2 juillet, par Valeria Faure-Muntian, députée de la Loire, présidente du groupe d'études assurance à l'Assemblée Nationale, dans le cadre d'un cycle d'entretiens sur l'assurance cyber. L'association professionnelle entend en effet contribuer au rapport que la parlementaire rendra sur ce sujet, l'automne prochain.

Actuellement, la cyber-assurance fait l'objet de vives tensions entre les acteurs économiques concernés, en raison de la hausse significative de la sinistralité. " Le marché devrait bénéficier d'offres plus structurées, où les garanties et les tarifs sont compréhensibles et accessibles pour toutes les parties prenantes." estime la CNCEF Assurance.

Parallèlement, la cyber-assurance représente un marché porteur en France, avec un fort potentiel de croissance à court terme, dans la mesure où les cyberattaques sont en progression. "Nous estimons qu'il faut mettre fin à la vulnérabilité de l'économie française. Pour cela, les courtiers de proximité et leurs mandataires peuvent conseiller et accompagner les entreprises en termes de couverture adaptée" explique Stéphane FANTUZ, Président de la CNCEF Assurance.

L'association professionnelle voit aussi dans l'assurance cyber, un nouveau levier de développement pour les métiers du courtage, à la condition que le Législateur en précise les usages dans le Code des Assurances.

Contact presse :

Cyrille Darrigade - Attaché de presse - Tél. 06 20 17 40 41 - cyrille.darrigade@gmail.com